

Date limite d'inscription Extension : nouveau date à 26 février 2014 & 7 mars 2014

**Avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie – Réseaux des centres de données
27 février 2014**

Date limite d'inscription : Le **26 février 2014**, au plus tard à 16 h (HNE), est la date limite pour s'inscrire à la Journée de consultation de l'industrie et, pour les personnes intéressées, aux rencontres individuelles (voir les sections de 5.2.1 à 5.2.3 pour plus de renseignements).

- SPC enverra une confirmation par courriel au moment de la réception de l'inscription à la Journée de consultation de l'industrie, au plus tard le **26 février 2014** (voir la section 5.2.5).
- SPC confirmera les inscriptions le **7 mars 2014** pour les rencontres individuelles.

5.2.1. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie pour les fournisseurs de l'industrie

Les fournisseurs intéressés doivent inscrire leurs représentants en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie », qui se trouve à la pièce jointe A, et en retournant le formulaire électronique rempli en tant que pièce jointe à un courriel, à SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard le **26 février 2014**, à 16 h (HNE).

5.2.2. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie pour les fonctionnaires

Tout fonctionnaire qui souhaite participer à la Journée de consultation de l'industrie doit s'inscrire en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires) », qui se trouve à la pièce jointe B, et en retournant le formulaire électronique rempli en tant que pièce jointe à un courriel, à SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard le **26 février 2014**, à 16 h (HNE).

La priorité sera accordée aux représentants de l'industrie; s'il reste des places une fois l'inscription terminée, l'inscription des fonctionnaires concernés sera alors confirmée.

5.2.3. Inscription à une rencontre individuelle

Les fournisseurs qui souhaitent participer aux rencontres individuelles doivent inscrire leurs représentants en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie », qui se trouve à la pièce jointe A, et en retournant le formulaire

électronique rempli en tant que pièce jointe à un courriel, à : SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca, au plus tard le **26 février 2014**, à 16 h (HNE). Veuillez prendre note des procédures suivantes relatives aux demandes d'inscription :

- Les demandeurs devront indiquer sur le formulaire d'inscription (pièce jointe A) le but ou l'objectif général lié à leur demande de rencontre.
- Seules les inscriptions des fournisseurs ayant inscrit au moins un (1) représentant à la Journée de consultation de l'industrie seront acceptées.
- Toutes les rencontres individuelles auront lieu dans la région de la capitale nationale.
- Aucun service de téléconférence ou de vidéoconférence ne sera offert ou permis pour les rencontres individuelles.
- SPC confirmera les lieux et les heures des rencontres individuelles pour chaque fournisseur le **7 mars 2014**.
- Veuillez noter que SPC publiera la liste des fournisseurs qui participent à ces rencontres individuelles sur le site <http://www.achatsetventes.gc.ca>.

5.2.4. Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à une demande d'inscription en envoyant un courriel à SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca au plus tard le **26 février 2014**, à 16 h (HNE); cela comprend le fait de remplacer un représentant inscrit par une autre personne, ou de changer l'emplacement à partir duquel le représentant assistera à la séance. Lors de la Journée de la consultation de l'industrie, seuls les représentants dûment inscrits auprès de SPC selon les directives énoncées dans le présent avis seront admis dans la salle de la séance ou sur les lieux de la vidéoconférence (voir la section 5.2).

5.2.5. Confirmation de l'inscription

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription à la Journée de la consultation de l'industrie auprès de chaque participant par courriel, au plus tard le **26 février 2014**, à 16 h (HNE). On indiquera aux fonctionnaires concernés si leur participation a été confirmée, après avoir tenu compte des contraintes d'espace (voir la section 5.2.2).

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription aux rencontres individuelles auprès de chaque participant par courriel, au plus tard le **7 mars 2014**, à 16 h (HNE).